



CE1718-R1 PV

Initiales présidences
Initiales direction

Laval, le 17 mai 2017

Aux membres du conseil d'établissement 2017-2018

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 17 mai 2017 à 18 h à la salle 102-7 de l'École Polymécanique de Laval.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur François Beaudry, enseignant
Monsieur André Bergeron, CMMTQ
Monsieur Manuel Blass, enseignant
Monsieur Yannick Caplette, enseignant
Monsieur Claude Lenghan, Plomberie Fury Inc.
Monsieur Dominic Marcil, CCQ
Monsieur Luc Martin, représentant du personnel de soutien
Monsieur Bruno Perron, conseiller pédagogique
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval

Sont absents les membres suivants :

Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec
Monsieur Marc Dupont, enseignant
Monsieur Karl Aylor Jean-Baptiste, élève
Monsieur Ulric Massé, enseignant
Monsieur Pascal Séguin, enseignant



1. Accueil

M. Claude Lenghan ouvre l'assemblée, à 18 h 25, et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

M. Manuel Blass propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2017

Il est proposé par M. Bruno Perron que le procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Consultation

- CE1617-9 Politique d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction

ATTENDU la consultation menée par la Commission scolaire de Laval relativement au document « Politique d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction » ;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont pris connaissance dudit document ;

Il est proposé par :
Yannick Caplette
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE le document « Politique d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction » soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité



- CE1617-10 Politique-Cadre en gestion intégrée de la présence au travail

ATTENDU la consultation menée par la Commission scolaire de Laval relativement au document « Politique-Cadre en gestion intégrée de la présence au travail » ;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont pris connaissance dudit document ;

Il est proposé par :
Manuel Blass
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE le document « Politique-Cadre en gestion intégrée de la présence au travail » soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité

- CE1617-11 Budget pour l'année scolaire 2017-218

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval doit adopter et soumettre pour approbation à la Commission scolaire de Laval le budget pour l'année scolaire 2017-2018 ;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées au centre par la Commission et les autres revenus qui lui sont propres ;

Il est proposé par :
Bruno Perron
Conseiller pédagogique

ET RÉSOLU

QUE le budget de l'École Polymécanique de Laval pour l'exercice financier 2017-2018, au montant de 5 275 713 \$ pour 471.21 ETP, soit adopté et soumis pour approbation au Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval.

Approuvé à l'unanimité

- CE1617-12 Règle de transférabilité 2017-2018

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction de l'École Polymécanique de Laval doivent respecter les règles de transférabilité de la Commission scolaire de Laval ;

ATTENDU qu'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace ;

ATTENDU que le budget de l'École Polymécanique de Laval maintient l'équilibre budgétaire ;

Il est proposé par :
Yannick Caplette
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE la règle de transférabilité suivante soit adoptée :

Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2017-2018 et d'en rendre compte à tous les trois mois au conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité

5. Information et échange

- CNESST conférence

M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura une visite d'un conférencier de la CNESST à l'automne prochain pour les élèves afin de les sensibiliser à la santé et sécurité au travail.

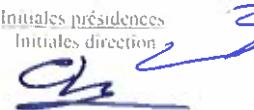
6. Dépôt de document

- Suivi du budget 2016-2017

M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2016-2017 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres.

- Document de référence budget 2015-2016
- Document de référence budget 2016-2017
- Document de référence budget 2017-2018

M. Toutant dépose les documents de référence des budgets aux membres du conseil d'établissement pour aider aux comparatifs des années antérieures au budget de l'année scolaire prochaine, 2017-2018.



- Calendrier scolaire 2017-2018

M. Toutant dépose le calendrier scolaire 2017-2018, approuvé au CPE, aux membres du conseil d'établissement.

7. Varia

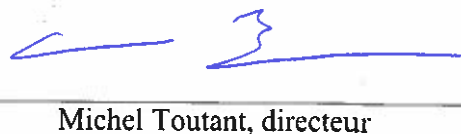
- M. François Beaudry mentionne qu'il y a une compétence dans le programme de Réfrigération où il y aurait peut-être une source de dangerosité. Il s'agit de la compétence 437-867 *Assurer le fonctionnement d'un système de climatisation en sections*. Il indique que dans le cadre de cette compétence, l'enseignant doit parfois faire plusieurs endroits dans l'atelier afin de répondre aux questions des élèves qui sont répartis sur plusieurs machines. Puisque l'enseignant ne peut pas être partout à la fois et, étant donné les nombreux déplacements, la fatigue de l'enseignant pourrait être altérée lors de ses interventions. M. Michel Toutant offre à M. Beaudry du support pédagogique pour cette compétence. Il lui suggère de voir la pertinence d'ajouter un enseignant dans cette compétence afin d'alléger la tâche. M. Beaudry fera un suivi avec la direction après avoir consulté son équipe.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par M. Luc Martin, de lever la séance. La séance s'est levée à 19 h 28.



Président de l'assemblée



Michel Toutant, directeur